



REGLEMENT DU FESTIVAL FOOTBALL U13

✓ ARTICLE 1 : PARTICIPATION

Les équipes U13 disputant une compétition de Ligue ou de District participent au Festival Football U13.

- Le nombre d'équipes engagées par Clubs est limité à 4
- Les équipes mixtes et les équipes exclusivement féminines sont autorisées
- L'engagement est gratuit.

✓ ARTICLE 2 : CALENDRIER

1^{er} tour : samedi 20 octobre 2018
2^{ème} tour : samedi 15 décembre 2018
3^{ème} tour : samedi 02 février 2019
Finale départementale : samedi 06 avril 2019

✓ ARTICLE 3 : SYSTEME DE L'EPREUVE

La phase départementale du Festival Football U13 comporte deux épreuves :

- des rencontres
 - défi technique (Jonglerie)
- **Les rencontres** : A chaque tour, les équipes sont réparties par poule de 3, 4 ou 5 équipes **par secteur géographique**. Elles se rencontrent entre elles dans une même poule.
 - **La jonglerie** : Pour chacun des tours les équipes participent à un Challenge Jonglerie avant le début des rencontres (protocole en annexe) dont les contrats sont établis comme suit :

50 contacts pied droit / 50 contacts pied gauche / 50 tête. Aucune surface de rattrapage et 1essai uniquement.

En cas d'égalité au classement dans une poule, les critères pour départager les ex-æquo sont :

- a)** Par la somme des points acquis pour les seuls matches ayant opposé les équipes à départager.
- b)** Par l'épreuve de jonglerie, le total de chaque équipe étant obtenu par l'addition de points attribués aux 8 meilleurs joueurs ou joueuses
- c)** Si l'égalité subsiste, il sera tenu compte du meilleur total du 9 + 10 + 11 et 12^{ème} joueur. Tout joueur absent se verra attribuer un total de 0 point à la jonglerie.
- d)** Par le nombre de buts marqués.
- e)** Par la différence de but au cours de l'ensemble des rencontres.
- f)** Par le plus petit nombre de buts encaissés au cours des rencontres.



✓ ARTICLE 4 : CLASSEMENT

- Victoire : 4 points
- Nul : 2 points
- Défaite : 1 point
- Forfait : 0 point

En cas d'égalité au classement dans une poule, les critères pour départager les ex-æquo sont :

- a) Par la somme des points acquis pour les seuls matches ayant opposé les équipes à départager.
- b) Par le résultat du défi technique « jour de coupe » ayant opposé les deux équipes.
- c) Par le nombre de buts marqués.
- d) Par la différence de but au cours de l'ensemble des rencontres.
- e) Par le plus petit nombre de buts encaissés au cours des rencontres.

✓ ARTICLE 5 : PHASE DISTRICT

La phase départementale se déroule dans plusieurs centres, sur plusieurs tours suivant le calendrier établi par la Commission d'Organisation du District.

❖ Durée des rencontres U13 :

- * Poule de 5 équipes : 4 rencontres de 12 minutes sans mi-temps
- * Poule de 4 équipes : 3 rencontres de 16 minutes sans mi-temps
- * Poule de 3 équipes : 2 rencontres de 25 minutes sans mi-temps

La Commission compétente, après examen des feuilles de matches de chaque poule, qualifie pour le tour suivant autant d'équipes que nécessaire. Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés après chaque tour.

Les décisions sont sans appel

5.1 : ORGANISATION DU FESTIVAL FOOTBALL U13

❖ 1^{ER} TOUR

Un nombre de poule est défini en fonction du nombre d'équipes inscrites. Chaque poule est composée de 3, 4 ou 5 équipes.

- Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le 2^{ème} tour.

❖ 2^{ème} TOUR

Les x équipes qualifiées sont réparties en x poules de 3, 4 ou 5 équipes.

- Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tour suivant ainsi que les x meilleures équipes à l'épreuve de jonglerie ayant fini troisième de leur poule pour atteindre 32 équipes.

❖ 3^{ème} TOUR

Les 32 équipes sont réparties en 8 poules de 4. Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour la finale départementale.



A l'issue du 3^{ème} tour, **1 club ne peut pas présenter plus d'une équipe.**

Si plusieurs équipes d'un même club sont susceptibles de par leur classement (1^{er} de la poule dans 2 poules différentes) d'être qualifiées, le départage entre celles-ci s'effectue de la façon et dans l'ordre suivant :

- a. L'équipe ayant le meilleur classement sur le plateau en nombre de points
- b. L'équipe ayant marqué le plus de but.

Si en cas de non qualification d'une équipe qui en avait le droit sur le terrain (2^{ème} de la poule), c'est l'équipe classée immédiatement derrière dans la même poule qui accède à la finale, sous réserve des aspects réglementaires.

✓ **ARTICLE 6 : FINALE DISTRICT**

La Finale District est organisée par la Commission d'organisation du District, en un lieu fixé par elle. Elle réunit les 16 clubs qualifiés issus des phases départementales regroupées en une poule de 16 après tirage au sort intégral, selon la formule "ECHIQUIER". **En finale, 1 club ne peut pas présenter plus d'une équipe.**

Un règlement détaillé sera remis aux clubs y participant.

✓ **ARTICLE 7 : RECOMMANDATIONS**

TERRAIN

Il est recommandé aux organisateurs de prendre toutes les dispositions pour que les spectateurs et parents accompagnant les Clubs restent derrière la main courante ou à distance respectable de l'aire de jeu.

FIXATION DES BUTS

L'attention est à nouveau portée sur l'obligation d'ancrage des buts amovibles, de manière à assurer la stabilité de l'ensemble du portique.

✓ **ARTICLE 8 : QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES**

Attention la Feuille de Match Informatisé n'étant pas disponible sur le Festival Football U13. Les clubs peuvent justifier la qualification des joueurs soit :

- **En présentant la licence papier ou le listing avec photo imprimée au préalable**
- **Ou via l'application Footclub Compagnon.**

- En cas d'absence de licence, l'éducateur doit attester sur l'honneur de l'identité du joueur et présenter une pièce d'identité + la demande de licence de la saison en cours ou un certificat médical. Le responsable du site devra alors le stipuler sur la feuille de match. Celle-ci sera examinée par la commission d'organisation.



- Le Responsable d'équipe identifié sur la feuille de match doit être licencié « Educateur » ou Dirigeant » pour s'asseoir sur le banc de touche.

Chaque équipe sera composée de 8 joueurs et 4 remplaçants. Les joueurs ou joueuses participants doivent être qualifiés suivant les règlements généraux (art.89.1)

Le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de rencontre est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir, au maximum, que deux joueurs ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football pour les pratiques à effectifs réduits.

Le cachet mutation sera désormais apposé sur les licences « M » des joueurs des catégories U12 à U16 et des joueuses U12 à U15F.

Le nombre de joueurs étrangers ***pouvant être inscrits sur la feuille de match*** n'est pas limité.

Une équipe ne peut compter plus de trois U11 (2ème année – garçons ou filles) surclassés (article 168 des règlements généraux) sauf en cas de sur classement interdit.

Les joueuses U14 peuvent participer à cette épreuve.

✓ **ARTICLE 9 : SANCTIONS**

- **FORFAITS**

Ils sont déterminés par la Commission d'organisation départementale. L'amende est fixée chaque saison par le Comité Directeur. Pour les forfaits avisés, le Club doit avertir son adversaire et le District deux jours ouvrables avant la date prévue.

- **LES CAS NON PREVUS**

Dans le présent règlement sont tranchés par la Commission d'organisation responsable de la compétition et en dernier ressort par le Comité Directeur du District sauf en ce qui concerne les faits disciplinaires jugés par la Commission de Discipline du District



FESTIVAL FOOTBALL U13

ANNEXE 1 : EPREUVE DE JONGLERIE

Si une équipe refuse de participer à l'épreuve de Jonglerie, les adversaires doivent le mentionner sur la feuille de Match, dans la case « Observations ».

Cette réserve sera examinée par la Commission d'organisation qui statuera sur le résultat de la Rencontre ou du Plateau.

1. CONTRATS

- Phase Départementale (District), Finale Départementale
 - 50 contacts pied droit
 - 50 contacts pied gauche
 - 50 contacts tête
 - Aucune surface de rattrapage
 - 1 essai

2. REGLES

- Lever du ballon au pied pour les jonglages pieds
- Lever du ballon à la main pour les jonglages tête

3. DEROULEMENT

- Les éducateurs responsables des équipes forment des couples de joueurs suivant leur niveau de classement (A1 contre B1, A2 contre B2, etc.). Ils constituent le maximum de couples possibles (8 au minimum) selon le nombre de joueurs des 2 équipes. Faire participer tous les joueurs présents.
- Chaque couple de joueurs se mesure sur les différents thèmes techniques (pieds, têtes).
- Chaque couple de joueurs est responsable de son défi. Pendant que A1 réalise son défi, B1 compte et réciproquement. Les joueurs viennent ensuite communiquer leurs résultats aux éducateurs dès la fin de leur défi (B1 communique les résultats de A1 à l'éducateur de B1 et réciproquement).
- Les joueurs se saluent AVANT et APRES le défi.
- A la fin du challenge, chaque éducateur responsable d'équipe additionnera, Phase District, Le résultat de son équipe sera obtenu par **le total de 8 meilleurs résultats** de ses joueurs.
- En cas d'égalité sur le total des 8 meilleurs résultats, les équipes seront départagées par l'addition du total du 9^{ème}, puis si nécessaire du 10^{ème}, et ainsi de suite.
- Si une équipe présente moins de **12 joueurs**, les joueurs absents marquent 0 (zéro) point.